

À savoir

- Un article de presse est un texte informatif rédigé par un journaliste.
- Il comporte souvent :
 - un **titre** court et accrocheur ;
 - une introduction appelée **chapeau** qui informe sur le contenu de l'article ;
 - un **texte** dans lequel le journaliste répond à cinq questions indispensables « Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Pourquoi ? » ;
 - une ou plusieurs **illustrations** ;
 - une **mise en page** attractive.